



INTERCO
JUSTICE

Pour adhérer à la
CFDT :



@interco.cfdt.fr



@interco_cfdt_officiel



/interco_cfdt_officiel



/intercocfdt

INTERCO.CFDT.FR

Déclaration liminaire CFDT au CSA de la Cour d'appel de Paris du 20 mars 2025

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

La CFDT tient avant tout à **féliciter les nouveaux greffiers issus des adjoints administratifs faisant fonction ainsi que les nouveaux cadres greffiers promus**, mais n'oublie pas que les négociations se poursuivent pour le corps des DSGJ ainsi que les discussions indemnitaires pour les adjoints administratifs et celles sur la filière technique ministérielle.

- **La CFDT restera mobilisée pour la revalorisation des DSGJ et des adjoints administratifs et techniques qui attendent toujours.**

S'agissant de l'ordre du jour de ce CSA, plusieurs points interpellent :

Sur la situation RH, le bilan tend à démontrer un relatif maintien des effectifs avec une vacance de postes globalement à la baisse.

Pourtant, cette amélioration sur le papier n'est pas perçue en juridictions, où les manques d'effectifs et autres difficultés perdurent, accentués par la situation budgétaire nationale qui ne permet pas l'ouverture des crédits vacataires et n'offre aucune visibilité sur les CDD des contractuels qui arrivent à échéance cette année.

En matière de situation RH difficile, la CFDT alerte sur la persistance des difficultés du SAR de Paris.

Comme si les conditions de travail dégradées des agents du SAR ne suffisaient pas, ces difficultés entraînent des conséquences parfois lourdes pour les agents du ressort et notamment dans l'allongement des délais concernant le traitement des situations individuelles.

- **La CFDT demande des engagements forts pour que le SAR soit à nouveau en mesure de faire face à la masse des situations à gérer, et ainsi mettre un terme aux situations insupportables subies par certains agents.**

Rappelons que pour un agent, une défaillance RH entraîne des conséquences parfois financièrement et socialement dramatiques.

Le fait de simplement renvoyer vers l'action sociale n'est pas entendable, les agents travaillent, ils doivent percevoir leurs salaires et non aller demander des bons alimentaires à leur employeur.

Lors du dernier CSA de la Cour d'appel, il a été annoncé qu'un DSGJ serait positionné pour faire la traque aux faux arrêts médicaux.

Est-ce l'urgence, quand on voit les difficultés RH, ou ne serait-ce qu'une manière de satisfaire le **fonctionnaire bashing** ambiant ?

20 mars 2025

Quel bel exemple de QVCT ! **Pourquoi ne pas rechercher plutôt la cause de cette situation et de l'absentéisme ?** Mauvaises conditions de travail, difficultés de logement, rémunération insuffisante... : **Ce ne sont pas les causes qui manquent !**

Sur la situation informatique, outre les pannes ponctuelles au niveau national (téléphonie, courriel, réseau, logiciels...), les ralentissements persistants malgré l'annonce du déploiement d'un « Réseau 2.0 » et les maintenances à toute heure de la journée, viennent s'ajouter une migration vers un nouveau logiciel de cryptage, BitLocker, et l'échéance anxiogène d'une migration vers Windows 11 dont les agents craignent les conséquences négatives sur leurs conditions de travail (ordinateurs inadaptés, logiciels inutilisables...).

N'oublions pas que face à ces migrations, **l'agent est seul face à son poste de travail.**

Les **techniciens informatiques de proximité** ne peuvent pas toujours absorber le flux de tickets, soit parce qu'ils ne sont pas assez nombreux, certaines juridictions ne disposant que d'un seul TIP, soit parce que les règles de sécurité informatique en constante évolution sont de nature à brider de plus en plus leur champs de compétences et d'interventions.

➤ **La CFDT demande :**

- **à ce que les opérations informatiques soient mieux préparées et encadrées ;**
- **à ce que le réseau de TIP soit renforcé ;**
- **à ce que les TIP aient plus de liberté dans leurs interventions et disposent d'une meilleure formation.**

Sur la situation budgétaire, force est de constater que l'absence de visibilité sur la dotation des différents budgets entraîne des situations désastreuses en juridictions, notamment des pénuries de papier et autres consommables, pour lesquels on demande instamment aux agents de rationaliser.

Avec parfois même des priorisations qui sont faites selon les services, voire selon les bureaux, pour savoir qui pourra commander des cartouches d'encre ou non.

➤ **La CFDT demande à ce que les agents puissent travailler dignement dans ce qui est un ministère régalien de l'État.**

Sur l'immobilier, la situation budgétaire nationale, encore elle, implique également des retards dans la gestion des projets immobiliers.

A ce jour, **la CFDT** constate qu'il n'y a toujours aucune feuille de route claire ni d'arbitrage affichant la priorisation de certains projets face à d'autres, mettant à mal les conditions de travail des agents et l'accueil des justiciables.

La CFDT rappelle son attachement à une politique immobilière ambitieuse à même de garantir des conditions de travail décentes pour tous les agents en juridictions.

➤ **La CFDT demande une feuille de route immobilière concrète, réaliste et qui sera réalisée.**

Titulaire : Julien FALCOZ

Suppléant : François-Xavier GIACOBBI